

2023-2024

L'agglo.



Saint-Dié
vosges

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



INTRODUCTION	4
1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE	7
2 LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	19
3 LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS	41
4 FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	51
5 LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	59

INTRODUCTION

Le code général des collectivités territoriales, à l'article L. 2311-1-1 créé par la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2, n°2010-788 du 12 juillet 2020 – article 255), précise que dans les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants, un rapport sur la situation en matière de développement durable doit être présenté avant le vote du budget et relater :

- le fonctionnement de la collectivité,
- les politiques qu'elle mène sur son territoire
- et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

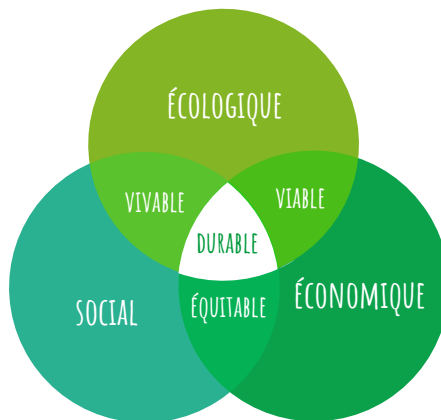
Le rapport prend en compte les cinq finalités du développement durable telles qu'énoncées dans la loi :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport des collectivités s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination du conseil communautaire et des citoyens pour une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SELON L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1987)

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
EST UN DÉVELOPPEMENT
QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT
SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ
DES GÉNÉRATIONS FUTURES
DE RÉPONDRE AUX LEURS. »



LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

interactions entre l'économie, l'écologie et le champ social

CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Des actions ont été menées, dans la poursuite de celles engagées les années précédentes, dans trois domaines :

- la mobilité : les actions en faveur des habitants et des acteurs locaux ;
- l'aménagement du territoire et de l'habitat ;
- la diminution de la quantité de déchets traités.



LA MOBILITÉ : LES ACTIONS EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES ACTEURS LOCAUX

Un réseau de transport complet depuis septembre 2021

Le transport urbain Sylvia et interurbain Syllien, c'est :

- 6 lignes urbaines, dont la ligne 1 cadencée toutes les 20 minutes et transportant 90 % des usagers urbains ;
- 2 lignes interurbaines ;
- 538 000 validations brutes sur l'année.

PLAN DU RÉSEAU URBAIN DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



PLAN DU RÉSEAU INTERURBAIN



Le transport scolaire Syllabe c'est :

- 79 lignes scolaires parcourant le territoire ;
- 4 000 cartes scolaires primaires et secondaires.

LA MOBILITÉ : LES ACTIONS EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES ACTEURS LOCAUX

Un réseau proche de ses usagers

Les réseaux de transports urbains et interurbains sont de plus en plus utilisés par les administrés du territoire puisqu'il est constaté en 2024 une augmentation des validations des titres de transports de 8 % pour le réseau urbain et de 4 % pour le réseau interurbain par rapport à l'année 2023.

En 2024, le prestataire Transdev a mené différentes actions à destination des usagers et des associations du territoire, parmi lesquelles :

- l'organisation de l'intervention de l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public dans les collèges de l'agglomération pour former et sensibiliser à la sécurité dans les transports scolaires (classes de 6ème et 5ème) ;
- la collecte de fournitures scolaires à destination de l'hôpital pour enfants de Saint-Dié-des-Vosges pour la rentrée de septembre 2024 ;
- les campagnes de prévention de sécurité routière ;
- la mise en place d'un dispositif « ambassadeur réseau » pour la promotion des transports en commun.

LA MOBILITÉ : LES ACTIONS EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES ACTEURS LOCAUX

Les pôles d'échange multimodaux

L'agglomération est désormais dotée de deux pôles d'échange multimodaux dans les deux communes les plus peuplées du territoire : Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Etape. Ces pôles d'échanges multimodaux ont pour objectifs d'offrir aux administrés des alternatives à la voiture individuelle, plus durables et respectueuses de l'environnement, en rassemblant sur un même site plusieurs modes de transports.

En quelques chiffres, celui de Saint-Dié-des-Vosges comprend un parking de stationnement de 160 places, huit bornes de recharge pour les véhicules électriques ainsi qu'un abri couvert et sécurisé de 60 places pour les vélos.

Le pôle d'échange multimodal de Raon-l'Etape comprend un parking de stationnement de 45 places, deux bornes de recharge pour les véhicules électriques ainsi qu'un abri couvert et sécurisé de 20 places pour les vélos.

Les deux sont desservis par les bus urbain et interurbain.

Le plan de mobilité simplifié

L'agglomération se lance dans l'élaboration d'une stratégie de mobilité sur le territoire pour les 15 prochaines années pour le développement des mobilités actives, du covoiturage et des transports en commun. L'agence d'Urbanisme ADEUS accompagne l'agglomération dans l'élaboration de cette stratégie, qui se fait en concertation avec les élus et les forces vives du territoire.

Le plan de mobilité Simplifié est toujours en cours d'élaboration. Le 25 novembre 2024, un atelier a été organisé par ADEUS et l'agglomération afin de proposer un échange autour des mobilités entre les élus et les associations du territoire parmi, lesquelles :

- Il est encore temps en Déodatie ;
- Engrenage ;
- L'Union Cyclotouriste Vosgienne.

Le plan devrait être validé en 2025.

Le guide des mobilités

L'agglomération a, en 2023, réalisé et distribué à tous les foyers du territoire un guide des mobilités, recensant les différentes lignes de transport en commun, scolaire, transport à la demande, aire de covoiturage du territoire ainsi que la localisation des trois voies vertes pour les déplacements actifs.

En 2024, le guide a été mis à jour. Toutefois, contrairement à 2023, les exemplaires n'ont pas été distribués dans tous les foyers mais ont été placés dans des lieux publics (mairies, offices de tourisme, etc.). Le guide est également accessible sur le site internet de l'agglomération.

Le dispositif d'expérimentation Illicov

Le dispositif Illicov est une expérimentation de lignes de covoiturage lancée en 2022 entre Raon-l'Etape, Anould, Saint-Léonard et Saint-Dié-des-Vosges. Les 7 lignes de covoiturage comptabilisent 849 trajets passagers sur l'année 2023. Devant le manque de fréquentation de ces lignes, l'agglomération a décidé de mettre fin à l'expérimentation en 2024.

L'animation, l'éducation et la sensibilisation aux mobilités

En 2023, un ambassadeur des mobilités est allé au contact de la population afin de présenter les mobilités existantes sur le territoire et d'initier les curieux aux mobilités alternatives à l'autosolisme.

En 2024, le service mobilité a participé à plusieurs manifestations sur le territoire :

- Le défi « j'y vais » organisé par le pôle d'équilibre territorial et rural de la Déodatie ;
- Un jardin dans ma ville à Saint-Dié-des-Vosges ;
- Mai à vélo sur la voie verte de la vallée de la Plaine depuis Raon-l'Etape ;
- Une intervention auprès des bacs professionnels pour présenter les mobilités sur le territoire.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

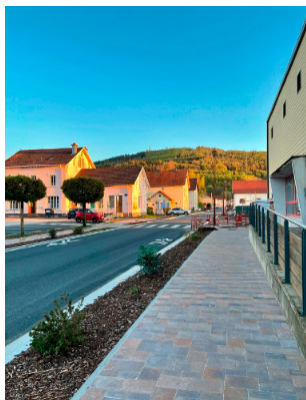
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat est en cours d'élaboration. Il déterminera les grandes orientations stratégiques qui sont déclinées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le développement économique, les mobilités, les services au public et les paysages sont les thématiques clés du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui a pour fil conducteur la valorisation et la protection de l'environnement.

Le volet « Habitat » de ce document sera précisé dans un Programme d'Orientations et d'Actions avec, notamment, des interventions fortes en la matière afin de lutter contre la vacance des logements et favoriser la rénovation de l'existant, dans le prolongement des dynamiques déjà en place (Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux en Déodatie ...). Le projet sera mis en place fin 2025.

Le soutien des centralités

La communauté d'agglomération s'implique depuis 2018 dans le soutien de ses centralités. Dans ce cadre, elle porte l'ingénierie des différents dispositifs, cofinancés notamment par l'Agence Nationale de l'Habitat et la Banque des Territoires. Les programmes Action Cœur de Ville (sur Saint-Dié-des-Vosges) et Bourgs-Centres - Petites Villes de Demain (à Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing) ont permis de faire émerger plusieurs projets de requalification d'espaces publics à forte valeur ajoutée sur le plan de la transition écologique, avec comme fils rouges la désimperméabilisation du sol, l'intégration de la nature en ville, l'infiltration des eaux pluviales et le renforcement des mobilités douces.



Requalification de la rue du Pont de la Forge à Fraize dans le cadre du programme Petite Ville de Demain

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

En matière d'habitat, et dans la continuité du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux en Déodaté » porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodaté en partenariat avec la communauté d'agglomération, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain est mise en œuvre depuis 2020 pour une durée de 5 ans sur le cœur de ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Dans ce cadre, les propriétaires (occupants ou bailleurs) peuvent être accompagnés sur les plans financier et technique dans différents types de travaux, allant de la rénovation thermique au ravalement de façade, en passant par le maintien à domicile ou la valorisation d'espaces extérieurs. La communauté d'agglomération porte l'ingénierie de ce dispositif, tandis que la ville de Saint-Dié-des-Vosges et les différents partenaires apportent des aides financières aux travaux réalisés. À la fin de l'année 2024, soit sur les 5 ans du dispositif lancé en 2020, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain de Saint-Dié-des-Vosges comptabilise au total 204 dossiers (en cours ou finalisés) pour 458 logements. Le montant total de travaux s'élève à 10 265 787 €, subventionné à hauteur de 4 124 528 € d'aides publiques (Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, Département des Vosges et Région Grand Est).



Réalisation de terrasses et rénovation en cœur de ville, subventionnées dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

LA DIMINUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS TRAITÉS

La redevance incitative

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative mise en place au sein de la communauté d'agglomération le 1er janvier 2024, responsabilise chaque producteur de déchets en fonction de sa consommation, encourage le geste du tri ainsi que la réduction des quantités de déchets incinérés. Une diminution de 17 % des ordures ménagères résiduelles a été observée, et une hausse de la quantité d'emballages recyclée de 19 %.

Les actions de prévention

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers est un document qui reprend les différentes actions proposées pour accompagner les usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels, à diminuer la quantité de déchets produite ainsi que leur nocivité comme l'opération « Stop Pub », la mise en place du compostage individuel et partagé, le réemploi ou l'utilisation des déchets verts en broyage et paillage.

Le compostage

Ces actions permettent une réduction des quantités de déchets envoyées à l'incinération avec une gestion de ces déchets au plus proche de leur lieu de production et un retour au sol de la matière organique.

Les actions caritatives

Des collectes sont organisées à des fins caritatives puis reversées à plusieurs associations. En 2024, nous dénombrons 722 téléphones restaurés ou intégrés dans un circuit de recyclage, 10 hottes de jouets collectés puis remis en état par notre partenaire Emmaüs pour être par la suite redistribués aux enfants, 140 kg de stylos usagés remis à l'association OSE, qui seront revendus à une société de recyclage pour soutenir la recherche sur les neurofibromatoses.

LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

L'intercommunalité, en tant que gestionnaire des réseaux d'eau potable, est responsable de la qualité de l'eau distribuée pour la consommation humaine. Celle-ci doit respecter les critères de qualité imposés par la réglementation en vigueur. Le service vérifie au quotidien la qualité de l'eau distribuée, se conforme à cet égard aux prescriptions du ministère chargé de la Santé et donne toute facilité pour l'exercice de contrôles sanitaires, visites, prélèvements et analyses.

La surveillance de la qualité de l'eau se matérialise par :

- Un examen régulier des installations ;
- Un programme de tests ou d'analyses effectués sur des points déterminés en fonction des risques identifiés que peuvent présenter les installations ;
- La vérification de l'efficacité du traitement de désinfection en s'assurant que toute contamination par les sous-produits de la désinfection est maintenue au niveau le plus bas possible sans compromettre la désinfection ;
- La réalisation de contrôle sanitaire ;
- La prise de toutes les mesures d'exploitation correctives nécessaires en vue d'assurer la qualité de l'eau, et l'information des consommateurs en cas de risque sanitaire ;
- Le respect des règles de conception et d'hygiène applicables aux installations de production et de distribution ;
- L'application des règles de restriction ou d'interruption, en cas de risque sanitaire ;
- L'information et les conseils aux consommateurs.

Afin de respecter les critères de qualité, la communauté d'agglomération déploie progressivement, [depuis la prise de compétences au 1er janvier 2020], sur les secteurs non équipés, des systèmes de traitement de l'eau (chloration, filtre à neutralite ...). Elle engage chaque année des crédits pour sécuriser les secteurs vulnérables présentant des risques de contamination de l'eau destinée à la consommation humaine.



LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

La communauté d'agglomération assure également l'exploitation et la gestion des points de prélèvement de la ressource. Dans les périmètres de protection immédiate, la collectivité veille à l'application des prescriptions édictées dans les arrêtés préfectoraux instaurant les périmètres de protection des points d'eau. Les ouvrages de production et d'adduction doivent être exploités dans les règles de l'art. Un vaste programme est porté par l'intercommunalité depuis sa prise de compétences pour mettre en œuvre l'intégralité des Déclarations d'Utilité Publiques sur les périmètres des captages.

LA LUTTE CONTRE LES FUITES

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 dit décret «fuites» issu de l'engagement 111 du Grenelle de l'environnement a pour objet d'inciter les collectivités en charge de services d'eau à améliorer leur rendement du réseau de distribution d'eau potable dès lors que celui-ci est inférieur à un rendement seuil dont le calcul est adapté à chaque situation.

La communauté d'agglomération veille à renouveler chaque année les conduites identifiées comme vieillissantes et fuyardes générant des pertes importantes. Ces renouvellements améliorent la performance de nos réseaux. Un nombre important d'opérations a été réalisé en 2024 :

- Denipaire, rue de la Forge ;
- Pair-et-Grandrupt, route de la Féculerie ;
- Taintrux, route des 3 Scieries ;
- Saint-Michel-sur-Meurthe, rue des Jumeaux ;
- Etival-Clairefontaine, rue de la Chipotte.





BIODIVERSITÉ RESSOURCES

2

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Les actions et démarches mises en œuvre ou reconduites concernent :

- la préservation et la restauration des milieux naturels ;
- l'éducation, la sensibilisation et la promotion.



LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'amélioration de la connaissance pour préserver et restaurer les milieux

La communauté d'agglomération, en lien avec les politiques publiques mène des études visant à améliorer la connaissance sur les milieux humides et aquatiques de son territoire, et à définir sa stratégie globale d'intervention en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations en 2024.

2023/2024 :

- Aboutissement de l'étude de programmation de la politique de Gestion des Milieux Aquatiques, par la hiérarchisation des bassins versants du territoire ;
- Aboutissement de l'inventaire des zones humides effectives et plan d'actions de préservation/restauration.

La gestion des Milieux Aquatiques

La Directive européenne Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000, transcrite en droit français en 2006 par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques vise avant tout l'amélioration de la qualité écologique des masses d'eau. C'est dans ce but que la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'attèle à mettre en œuvre des programmes globaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau à l'échelle de bassin versant. Cet objectif ultime se décline en plusieurs sous-objectifs parmi lesquels :

- l'augmentation du pouvoir auto-épurateur des cours d'eau ;
- l'augmentation de la diversité des espèces et des habitats ;
- le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires ;
- la protection des cours d'eau contre les perturbations d'origine anthropique (pollutions, piétinement bovin...).

Pour atteindre ces sous-objectifs, les programmes de travaux s'articulent autour de plusieurs types d'opérations :

- la suppression des contraintes hydrauliques transversales aux cours d'eau empêchant la libre circulation des poissons et des sédiments ;

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

- la mise en défens des cours d'eau pour les protéger du piétinement bovin ;
- la suppression des arbres inadaptés en berges (résineux, peupliers...) et leur remplacement par des essences adaptées ;
- des opérations de renaturation selon le contexte.

De l'amont vers l'aval :

- Bassin versant Fave :
 - Accompagnement de la commune de La Grande Fosse pour la réalisation des travaux de restauration sur le Sainte-Catherine et son affluent.
- Bassins versants affluents rive gauche de la Meurthe :
 - Réalisation de travaux de restauration ;
43 km de cours d'eau sur 7 communes – 27 ouvrages traités – 2 km de cours d'eau mis en défens – suppression des résineux sur 1,1 km de cours d'eau – 2 opérations de renaturation.
 - Finalisation des études complémentaires et dépôt du dossier Loi sur l'Eau sur l'opération visant à diminuer les inondations et restaurer le milieu aquatique au niveau du hameau de Rougville sur la commune de Taintrux, en partenariat avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Madon et la commune.

Photo illustrant le rétablissement de la continuité écologique sur la Valdange à La Bourgonce (avant/après)



avant



après

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

- Bassin versant Plaine :
 - Etude globale sur le bassin versant de la Plaine et ses lacs, en partenariat avec EDF et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre-Percée et de la Plaine.
- Bassin versant Neuné :
 - Rendu de l'étude en vue d'établir un programme de restauration du Neuné et de ses affluents, réalisée par le Syndicat Mixte Moselle Amont, auquel la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a transféré la compétence de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur ce bassin.

Prévention des inondations

Afin de permettre une réflexion et une action à la bonne échelle, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a transféré :

- sa compétence de prévention des inondations sur le bassin de la Meurthe à l'Etablissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Madon ;
- sa compétence de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur le bassin du Neuné au Syndicat Mixte Moselle amont.

Principales réalisations mises en place ces deux dernières années :

- Bassin Meurthe :

Réalisation des études préliminaires et d'avant-projet dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations Meurthe.
- Bassin Neuné :

Réalisation de l'étude préalable en vue d'établir un programme de restauration du Neuné et de ses affluents.

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PAYSAGES

Le paysage constitue un élément incontournable pour notre territoire. Au-delà de la simple carte postale, il participe à l'attractivité économique, au développement touristique, à l'agriculture de montagne, au patrimoine local, à la biodiversité... Autant de choses qui font la richesse et l'âme d'un territoire. Actuellement 69 des 77 communes de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges sont couvertes par un document prenant en compte les paysages.

Les Associations Foncières Pastorales

Les collectivités, intercommunalités et communes, ont été motrices dans la création d'Associations Foncières Pastorales. L'objet de ces associations est de contribuer à la protection du milieu naturel ainsi qu'à la vie sociale en assurant la mise en valeur pastorale dans un périmètre stratégique. Celles-ci regroupent l'ensemble des propriétaires des terrains se situant dans ce périmètre. Il est déterminé par arrêté préfectoral, au terme d'une enquête publique. Elles sont au nombre de trois sur notre territoire : La Grande Fosse, Grandrupt et la Motelotte (Belval/Le Mont/Le Saulcy). La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges continue à gérer ces associations sur les plans technique, administratif et financier.



LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

Soutien aux initiatives privées d'ouverture paysagère

Sur les territoires couverts par un plan de paysage, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges accompagne également les porteurs privés dans le montage de leur projet d'ouverture paysagère, la recherche de financements et la constitution des dossiers réglementaires. Années après années ces petits projets individuels, qui augmentent la surface exploitée par les agriculteurs, participent au maintien d'une agriculture de montagne et à l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble de la collectivité.

LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PAYSAGES

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie a décliné à l'échelle locale la Trame Verte et Bleue régionale issue du Schéma régional de cohérence écologique Grand-Est. Depuis, il s'attèle à préciser ce diagnostic sur chaque trame et sous-trame, que ce soit en termes de spatialisation, d'état de conservation, pour définir, voire mettre en œuvre, les actions de préservation et/ou restauration qui émergent.

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est partenaire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural dans ce travail et, selon ses compétences, s'empare de ces données pour décliner à son échelle les diagnostics et actions appropriés.

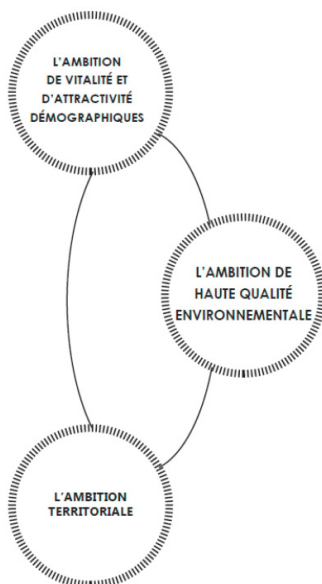
Depuis 2023, la communauté d'agglomération est signataire de la convention relative à la gestion des Paiements pour Services Environnementaux avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie, marquant le démarrage de ce dispositif qui consiste à valoriser économiquement les pratiques agricoles favorables à la préservation de l'environnement. En 2024, a été versée la première contribution de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour la première année d'application.

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

L'AMBITION DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'HABITAT

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat répond à une stratégie de développement du territoire fondée sur 3 ambitions dont la haute qualité environnementale. Celle-ci vise à contribuer efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique, à protéger et reconquérir la biodiversité et à assurer la préservation des ressources. Cette ambition vise simultanément à valoriser le potentiel et le capital nature de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

C'est dans cette optique qu'un important travail de collecte et de croisement de données environnementales (inventaire des zones humides, zones inondables, milieux naturels inventoriés et protégés, Trame Verte et Bleue...) a été effectué afin de bien définir les enjeux locaux et ainsi pouvoir les prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du zonage et du règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat.



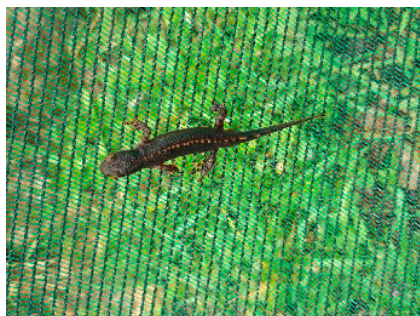
LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

L'ANIMATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DE LA PLAINE

Suite à l'élaboration du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de La Plaine, la communauté d'agglomération met en place des actions relatives visant à :

- améliorer la stratégie foncière ;
- mettre en place un dispositif de ramassage des batraciens ;
- permettre l'établissement de baux agricoles à clauses environnementales.

A titre d'exemple, le renouvellement du crapaudrome pour la 3ème et la 4ème année consécutives (2185 amphibiens ont été sauvés en 2023 et 1384 en 2024).



LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La communauté d'agglomération assure la collecte et le traitement des eaux usées de toutes les communes du territoire ayant un service d'assainissement collectif (hormis 4 communes qui sont gérées par un opérateur privé).

Les principales missions s'articulent autour de :

- l'entretien des réseaux de collecte et ouvrages associés (poste de relevage...) ;
- le bon fonctionnement des systèmes de traitement (stations d'épuration) ;
- l'optimisation de l'autosurveillance ;
- identifier les entrées d'eaux claires parasites.



Cette mission s'inscrit dans une étude de grande envergure menée par la Direction Eau & Assainissement : le schéma directeur. Son objectif est d'améliorer la connaissance de l'état structurel et fonctionnel des systèmes de collecte, de réduire ou prévenir les intrusions d'eaux claires parasites, de limiter la surcharge hydraulique, y compris en période de pluie, ainsi que de prévenir ou éliminer les rejets d'effluents bruts dans le milieu naturel. Elle vise également à optimiser le taux de collecte, à réduire les nuisances liées aux déchets et à améliorer l'état et le fonctionnement des stations de traitement des eaux usées.

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

Dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, une balade à énigmes a été organisée.

- le 18 juin 2023 à Mandray : 103 participants sont venus parcourir les 6.1 Km du circuit ;
- le 30 juin 2024 à Plainfaing : 40 participants ont parcouru les 5 Km du circuit qui était agrémenté d'énigmes à résoudre sur le thème de l'Eau et de la Biodiversité.

A l'arrivée, les marcheurs pouvaient visiter l'exposition des projets scolaires du dispositif Aggl'Eau.



En parallèle un programme d'Animations de sensibilisation grand public dénommé « En Plaine Nature » est mise en place sur l'espace naturel sensible chaque année.

EN «PLAINE» NATURE !

Programme de sensibilisation à la biodiversité
AUTOMNE - HIVER 2023/2024

Vallée de la Plaine

Sorties gratuites grand public

Partenaires : Agence Environnement, Pays de la Vallée, Vallées, Département de la Mayenne, Environnement, Les Espaces de la Vallée.

Sorties gratuites - Grand public
Inscriptions et renseignements au 07 81 52 29 81 - contact@leclubterra.fr
(lieux de RDV précis communiqués à l'inscription)

AUTOMNE - HIVER 2023/2024

15 septembre 2023 à 9h
LA MIGRATION DES OISEAUX
Depuis un point dominant la vallée de la Mayenne, découvrez ce phénomène et les espèces qui le produisent.
Roos l'Etappe

13 octobre 2023 à 10h
QUAND LA NUIT SOUFFRE DE LA LUMIÈRE - Le Jour de la nuit
Au cours d'une balade nocturne, découvrez les problématiques liées à la pollution lumineuse, son impact sur la faune, la flore et les humains.
Roos l'Etappe

15 novembre 2023 à 9h30
TRACES ET INDICES D'ANIMAUX
Partez à la recherche des animaux de la forêt grâce aux indices qu'ils laissent sur leur passage.
Celles-sur-Plaine

À venir le programme printemps/été 2024

15 décembre 2023 à 9h30
LA FORÊT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Au cours d'une promenade en forêt, observez l'impact du changement climatique sur nos forêts et découvrez des exemples d'expérimentations pour y faire face.
Roos l'Etappe

20 janvier 2024 à 9h30
APPRENDRE À RECONNAÎTRE LES ARBRES EN HIVER
Tel un détective, apprenez à relever les indices permettant d'identifier un arbre en l'absence de feuilles.
Celles-sur-Plaine

10 février 2024 à 9h
À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX HYVERNANTS
Journée Mondiale des Zones Humides
À l'aide de jumelles et de longues vues, apprenez à reconnaître ces oiseaux qui passent l'hiver sous nos latitudes.
Pierre-Percée

EN «PLAINE» NATURE !

Programme de sensibilisation à la biodiversité
PRINTEMPS
ÉTÉ 2024

Vallée de la Plaine

Sorties gratuites grand public

Partenaires : Agence Environnement, Pays de la Vallée, Vallées, Département de la Mayenne, Environnement, Les Espaces de la Vallée.

Sorties gratuites - Grand public
Inscriptions et renseignements au 07 81 52 29 81 - contact@leclubterra.fr
(lieux de RDV précis communiqués à l'inscription)

PRINTEMPS - ÉTÉ 2024

15 mars à 20h
NUIT DE LA CROUETTE
Venez vivre une balade, à la tombée du jour, à la découverte des espèces de rapaces nocturnes et de leur étonnant mode de vie.
À Vexillancourt

13 avril à 9h30
DÉCOUVERTE DES AMPHIBIENS
Partez à la découverte des amphibiens (des espèces locales et leurs curieux modes de vie).
À Blonville

25 mai à 9h30
CHANTS DES OISEAUX
Apprenez à reconnaître les chants des espèces présentes dans les différents milieux qui nous entourent (prairies, village et nos forêts vosgiennes).
À Roos l'Etappe

15 juin à 9h30
SUR LA PISTE DU LYNX
Au cours d'un petit parcours, découvrez la biologie du lynx et les problématiques liées à son retour dans le massif des Vosges.
À Blonville

Nous vous informons que la presse et la télévision sont susceptibles d'être présentes à cet événement, et que certaines photographies ou vidéos, sur lesquelles vous pourriez apparaître au cours de cette manifestation, pourraient être utilisées par la presse et/ou par nous, sur différents médias à la fois en et hors ligne, à des fins d'illustration de l'événement et d'information du public. Nous ne sommes pas responsables des photographies/ vidéos captées lors de cet événement et diffusées par des tiers professionnels et particuliers.

11 juillet à 14h30
APPRENDRE À RECONNAÎTRE LES ARBRES
À LA BELLE SAISON
Mais à qui appartient cette feuille ? Vous le découvrirez au cours de cette initiation à la reconnaissance des arbres, accessible aux débutants.
À Celles-sur-Plaine

25 juillet à 10h
QUAND UN PAPILLON SE FAIT PASSER POUR UNE FOURMI
Venez découvrir l'histoire des pollards (observation, identification, mode de vie particulier) et son milieu de vie : les prairies humides et leurs intérêts écologiques.
À Roos l'Etappe

8 août à 20h30
BALADE NATURE NOCTURNE ET CONTÉE
Partez à la balade au clair de lune pour découvrir l'univers étrange des animaux de la nuit.
À Celles-sur-Plaine

30 août à 20h
LES CHOUVRES-SOURCES DES LACS DE PIERRE-PERCEÉ
Partez à la rencontre des espèces locales de chèvres-sources, de leur incroyable mode de vie et de leur rôle essentiel dans la nature.
À Pierre-Percée

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour sensibiliser le public scolaire à l'environnement sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le dispositif, baptisé Aggl'Eau, finance une vingtaine de projets scolaires par an sur une thématique autour de l'eau chaque année. Il se finalise par une semaine de restitution à destination des scolaires.

Les actions mises en place en 2023 et 2024 :

2^{ème} et 3^{ème} éditions du dispositif sur les thèmes « L'Eau dans tous ces états » puis « L'eau de la source à la ressource ».

22 classes soit 488 élèves sur l'année scolaire 2022/2023 et 23 classes soit 469 élèves sur l'année scolaire 2023/2024.



L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

LA PROMOTION DU TOURISME DURABLE (OU TOURISME VERT)

L'office de tourisme intercommunal encourage une consommation responsable locale en valorisant l'économie circulaire et les circuits de proximité auprès des acteurs de la destination.

Les boutiques des Bureaux d'informations touristiques se développent avec la vente de produits locaux et un étiquetage comprenant un descriptif de l'origine des produits pour mieux informer les visiteurs avant l'achat.

Le bureau d'informations touristiques favorise également en terme de communication, les outils numériques et leur déploiement au sein de ses bureaux. L'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges s'engage dans une démarche de développement durable en réduisant le nombre d'exemplaires de ses éditions papiers. Si l'édition papier reste un outil incontournable de la promotion touristique, l'impression de papier est certifié Programme de Reconnaissance des Certification Forestière et participe à la gestion durable des forêts.

L'Office du Tourisme favorise également le téléchargement des brochures touristiques via le site internet.

La labellisation de 7 communes « Stations Vertes »

Les communes de Raon-l'Etape, Anould, Fraize, Ban-sur-Meurthe/Clefcy, Corcieux, Plainfaing et Taintrux ont été labellisées comme « Stations Vertes », elles sont un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnues au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

La plateforme Elloha

La communauté d'agglomération met en place une plateforme de commercialisation : Elloha, à destination des professionnels du tourisme (hébergements, sites de loisirs et d'activités).

L'office du tourisme intercommunal se veut une vitrine supplémentaire pour nos socio-professionnels en digitalisant les offres de la destination jusqu'en 2025.

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

Le Festival International de Géographie

De nombreuses éditions ont inclus des conférences et débats sur les enjeux environnementaux, le changement climatique, la transition écologique ou l'aménagement du territoire en lien avec des chercheurs et acteurs engagés : Géographes, climatologues, urbanistes et économistes qui participent à des discussions sur la gestion durable des espaces, l'énergie, la biodiversité, etc.

La mise en valeur des territoires, du patrimoine et des modes de vie durables fait partie des sujets abordés. Selon les éditions, des initiatives écoresponsables peuvent être mises en place telles que la réduction des déchets, les circuits courts pour la restauration ou la sensibilisation des visiteurs.

Depuis 2023 en lien avec le thème «urgences» et la démarche éco-responsable engagée par le Festival, cette 34ème édition a vu naître un nouvel espace de restauration «responsable» sous chapiteau Parc Jean MANSUY : L'Éco-Resto.

Piloté par Trans'Versants, une association de développement durable du massif des Vosges, et ses partenaires de l'économie sociale et solidaire, l'Éco-Resto proposait de la nourriture locale, de saison, en partie bio et zéro déchet. On peut noter la présence de l'entreprise d'insertion par l'activité économique agricole Vosges Ruralité Services, de l'association les Retoqués, de la Cuisine de Demain, des produits de la boulangerie locale Baumgartner, des cafés Sati, de la microbrasserie l'Opercule, du mobilier et de la vaisselle d'Emmaus 88...

Des animations participaient également à rendre l'Éco-Resto participatif : un mur antigaspi, un atelier «Range ton frigo», un atelier d'éducation au goût, des dégustations à l'aveugle... L'occasion pour les festivaliers de se restaurer en se questionnant sur les urgences se trouvant dans nos assiettes et également de faire découvrir des alternatives au menu carné. Plusieurs classes de primaires avaient réservé des créneaux d'ateliers. Des soirées musicales programmées par La Faite ont connu un succès plus mitigées.

L'Éco-Resto, ouvert en continu de 9 h 00 à minuit, a régalé ou divertit plus de 1 000 personnes (plus de 700 couverts) sur les trois jours. La démarche zéro déchet a connu un véritable succès avec 20 kilogrammes de biodéchets qui ont été compostés (pour 430 kilogrammes de produits alimentaires servis) et 5 kilogrammes à peine de déchets (principalement les fûts de bière et les déchets extérieurs apportés par les festivaliers).

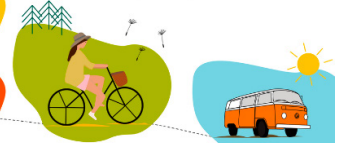
Depuis 2021, le Festival bénéficie des partenariats TER Fluo. Grâce à la Région Grand Est et la SNCF, partenaires du Festival, les festivaliers peuvent bénéficier d'un retour en TER à 1 €, de Saint-Dié-des-Vosges vers une gare du Grand Est.

En 2023 il a été vendu 227 billets retour à 1 € pour le Festival (pour mémoire 166 l'année dernière et 37 en 2021).

Cette initiative existe pour inciter les gens à prendre le train (mobilité douce).

Les formations à destination des partenaires et du personnel de l'office du tourisme

Tout au long de l'année un accompagnement de l'office de tourisme met en place auprès du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des formations gratuites, pour et par les acteurs professionnels touristiques et de gestion du territoire.



parcours de formations 2024-2025

LES DÉFIS DE LA FORÊT VOSGIENNE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Jeudi 20 mars 2025

Focus sur la Forêt de Tiragoutte !
Format webinaire d'une heure accessible à tous et à retrouver en replay.
Intervenant : Raymond Gabriel
association La Forêt de Tiragoutte, Belval

Objectifs de cette présentation :

- Découvrir la vie des arbres de la forêt vosgienne et comprendre son histoire.
- Connaître les principaux impacts du changement climatique sur la forêt vosgienne.
- Comment concilier une forêt productrice du précieux bois avec la préservation d'un espace naturel et sensible.

Un lien de connexion et/ou de redirection sera envoyé aux personnes inscrites.

DÉCOUVERTE D'UN PASSÉ INDUSTRIEL RURAL À LA SCIERIE DU LANÇOIR

Mardi 1^{er} avril 2025 de 10h à 12h

Lieu : Scierie du Lançoir, Dôlle de Strathure 88220 Ban-sur-Meurthe Calvy

Intervenants : Claude Janel, président de l'association Le Lançoir

Objectifs de cette sortie :

- Connaître la vie difficile des Sagnards, leurs savoir-faire et l'ingéniosité des hommes à utiliser la force hydraulique.
- Comprendre le fonctionnement de la turbine à eau Canton-Montgolfier, témoin de la révolution industrielle du XIX^e siècle dans les Vosges.
- Savoir conseiller des visites touristiques 4 saisons.

Possibilité d'un repas convivial à midi sur réservation, à la charge des participants.

Découverte du Sentier des Sagnards librement après la formation (prévoir chaussures et vêtements adaptés).

33

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

Les offices de tourisme du territoire et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural proposent un parcours de formations gratuit pour accompagner les acteurs socio-professionnels dans l'évolution de leurs pratiques et les informer sur les changements en cours et à venir pour notre territoire.

Pour les acteurs socio-professionnels du tourisme, ce parcours leur permettra de :

- Connaître les impacts du changement climatique sur le territoire déodatien ;
- Appréhender la vulnérabilité des ressources et sites naturels du territoire ;
- Découvrir et adopter les outils à votre disposition pour un tourisme plus durable ;
- Échanger entre acteurs touristiques sur vos bonnes pratiques ;
- D'acquérir des clés pour communiquer auprès des touristes sur ces enjeux.

La présentation de l'Eco boussole

L'objectif de l'ÉcoBoussole est d'offrir aux prestataires touristiques une solution simple et gratuite pour pouvoir évaluer leur marge de progression et identifier les axes d'amélioration de leurs pratiques. Dans un contexte de prise de conscience collective face aux enjeux environnementaux, il est nécessaire pour les prestataires touristiques d'entamer un changement et d'agir en faveur de la transition durable. Créé par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, l'autodiagnostic l'ÉcoBoussole a pour objectif de dresser un état des lieux de son niveau d'engagement, avant de passer à l'action.



Programme

Sur réservation au 03 29 42 22 22
Nombre de places limité

Cadeaux à gagner !

- Atelier structuration de la rivière et la zonation piscicole
avec l'AAPPMA de Colles sur Phère
- Atelier sur les nageoires de la truite fario et leur
avec l'AAPPMA de Saint Die des Vosges
- Un atelier cycle biologique de la truite fario et/ou son régime alimentaire
L'AAPPMA de Senones
- Atelier présentation des techniques de pêche pour la truite et tapis de lancer
avec Édouard
- Un atelier simulateur de pêche
avec Maxime

Tourisme Vosges - Portes d'Alsace
www.vosges-portes-alsace.fr

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

LA GESTION DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre du programme “Vers une destination durable” mené par le Pôle d'Equilibre Territorial et Durable et à destination des acteurs du tourisme vosgien, l'Office de Tourisme Intercommunal a participé en 2023 à l'organisation de 3 formations « Fouler les sentiers pédestres », « Découvrir les richesses d'un espace naturel » et « Pédaler et covoiturer en Déodatie ».

Par ailleurs, l'Office de Tourisme Intercommunal participe à des actions écotouristiques tout au long de l'année avec l'association « ETC terra » sur les thématiques de l'eau et à la mise en place des visites guidées du barrage EDF de Pierre-Percée.

LA GESTION DURABLE DE FLUX TOURISTIQUES

Mesurer les impacts de fréquentation touristique

En 2023, l'Office de Tourisme Intercommunal, en continuité de l'étude sur la fréquentation des deux sites touristiques, a fait poser un compteur par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural afin de mesurer les impacts de fréquentation touristique. L'Office de Tourisme devra promouvoir de manière raisonnée les espaces sensibles pour préserver les Ressources en apportant au visiteur d'autres lieux à visiter afin de diluer la fréquentation.

Dans la continuité de l'étude sur la fréquentation des deux sites touristiques, l'office de tourisme a acquis, en 2024, deux éco compteurs afin de mesurer les impacts de fréquentation touristique et les flux de la mobilité active. L'intérêt est transversal aux services de l'agglomération.

Une démarche sociale et d'ouverture à tous les publics

La charte Massif des V12e formalise l'engagement des socio-professionnels du tourisme du Massif des Vosges à mieux accueillir les familles en vacances.

Restaurant, hôtels, activités de loisirs et bien plus, peuvent faire partie du réseau démarche famille. Au total sur les années 2022 et 2023 ce sont 25 établissements 14 loisirs, 5 hébergements et 6 restaurants qui ont été identifiés comme chartes « Démarche famille ».

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

Le label « Tourisme et handicap »

L'office de tourisme intercommunal souhaite s'engager pour un accueil accessible à tous et obtenir le label Tourisme et Handicap à l'office de tourisme de Saint-Dié-des-Vosges et de Senones pour les 4 handicaps (déficiences visuelles, auditives, mentales et mobilité réduite). A ce jour, seul le bureau de Plainfaing est labellisé.

L'office de tourisme intercommunal souhaite également, faciliter l'accès à l'information aux publics en situation de handicap par le biais d'une guide « accessibilité » et améliorer l'expérience touristique pour toutes les personnes atteintes d'un handicap.

L'office de tourisme souhaite également, faciliter l'accès à l'information aux publics en situation de handicap sur le site internet par l'acquisition d'un outil (action du SADI).

Le label Accueil Vélo

Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance, porté par France Vélo Tourisme et piloté par Vosges Tourisme. L'office de tourisme intercommunal de Saint-Dié-des Vosges facilite la connaissance du label pour les socio-professionnels du territoire et participe aux audits.

Un établissement « Accueil Vélo » peut être :

- un hébergement
- un loueur de cycles
- un réparateur de cycles
- un restaurateur
- un office de tourisme
- un site touristique

En 2023, la destination touristique compte 24 établissements labellisés « Accueil Vélo ». Ce nombre est passé à 37 établissements en 2024.

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le soutien aux exploitants agricoles

Depuis 2024, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges propose un dispositif d'accompagnement sur la gestion responsable des ressources en eau pour les exploitants agricoles. Réalisé gratuitement en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Vosges et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, celui qui est nommé « Maestr'Eau » peut permettre de faire des économies de consommation de 30% en moyenne.

Réalisés par des conseillers en bâtiment de l'organisme consulaire, ces audits « Maestr'Eau » se décomposent en deux phases :

- Un entretien d'une heure dans les bureaux pour effectuer un état des lieux de l'établissement auditionné : animaux présents, moyenne de la consommation en été et en hiver, branchements à la source...
- Une visite de terrain pour analyser le potentiel en matière de récupération d'eau.

La proposition d'équipements écoresponsables aux particuliers via le dispositif Recup'Eau

Pour permettre au plus grand nombre d'adopter les écogestes au quotidien, la communauté d'agglomération propose aux habitants du territoire d'acquérir un ensemble de dispositifs à économie d'eau composé d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un kit hydro-économe, le tout à un tarif très avantageux.

RÉCUPÉRATEUR DE 500 L	RÉCUPÉRATEUR DE 1 000 L
 Cuve 500 L cylindrique, avec réhausseur et collecteur de gouttière Dim: Diamètre 94 x H 128 cm Poids: 13,2 Kg ● Couleur taupe 25 €	 Cuve 1 000 L cubique, avec collecteur de gouttière Dim: 100 x 105 x H120 cm Poids: 30 Kg ● Au choix Couleur beige ou gris 55 €
UN KIT HYDRO-ECONOME à installer pour économiser jusqu'à 44 m³ d'eau par an  Contenu : 1 limiteur de débit de douche (8 litres par minute), 1 limiteur de débit de robinet (5 par minute) et ses 2 joints, 1 sac WC pour économiser 2 litres à chaque utilisation. Equipements fournis avec leur notice d'installation et d'entretien.	

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

LA VALORISATION DES MOBILITÉS DOUCES

L'office de tourisme intercommunal valorise les mobilités douces sur le territoire comme par exemple :

- L'événement Mai à vélo

La réalisation de cet événement sur la voie verte des Abbayes le 7 mai 2023 a pour objectif de fêter le cyclotourisme des communes présentes sur le tracé Etival-Clairefontaine, Moyenmoutier et Senones ainsi que les services environnement, déchets, mobilité et sports de la communauté d'agglomération, le coût de l'animation est de 11 600€ financé à hauteur de 80%. Cette démarche de sensibilisation a rassemblé 300 participants.

- La navette des Crêtes

La navette des Crêtes, mise en place par le Parc naturel régional a pour objectif de proposer une réelle alternative à la voiture individuelle pour se rendre sur les Crêtes. Les tarifs sont avantageux et une billetterie en ligne facilite l'achat.

- La billetterie en ligne

Développement de la billetterie digitale web et vente sur l'ensemble des 6 bureaux afin de faciliter l'accès des habitants et visiteurs aux événements culturels du territoire.

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

LE SPECTACLE VIVANT

A la faveur du thème de l'édition 2024 du Festival International de Géographie - TERRE -certains spectacles de la saison 2024/2025 participent à la sensibilisation des publics à la préservation de la nature, de la Terre, mère qui nous abrite et nous nourrit. Ainsi, le jeune public est invité à assister à « Gadoue », « Ride » et « Sous Terre » et à appréhender les qualités et l'éventail des possibilités offertes par cette matière. Le public adulte est invité à un voyage au centre de la terre, à une expérience à la frontière du chaos avec le travail d'Olivier de Sagazan en résidence sur sa prochaine création. J'aurai jamais dû la quitter, « vers l'Infini » conférence comico-scientifique menée par Guillaume Meurice et Eric Lagadec permettra d'interroger dans l'espace que l'homme convoite comme l'espoir d'un avenir ailleurs possible, à défaut de se préoccuper d'un présent bien préoccupant.

LA LECTURE PUBLIQUE

Les agents de la Boussole, pôle culturel et touristique, ont participé à une journée de sensibilisation au tri des déchets, organisée en interne et animée par un ambassadeur du tri.

La médiathèque de la Boussole a ouvert une Grainothèque, espace dédié à l'échange de graines entre usagers. La grainothèque a pour objectif, à travers le développement d'actions de médiation, de sensibiliser les usagers à propos de la biodiversité et de l'environnement, et de renforcer les liens sociaux en privilégiant des temps d'échange, de partage et de savoir-faire.

COHÉSION SOLIDARITÉ

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

La cohésion du territoire est une des priorités de la communauté d'agglomération. Cette volonté se décline à travers :

- les services à la population et les démarches d'insertion sociale ;
- la culture ;
- le soutien aux initiatives locales ;
- le soutien à la vie étudiante ;
- le renforcement des partenariats.



LES SERVICES À LA POPULATION ET LES DÉMARCHES D'INSERTION SOCIALE

LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Dans le cadre de la convention réalisation pour 2019 et 2020 du Schéma Départemental d'amélioration de l'Accès aux Services Publics, les actions retenues par la communauté d'agglomération pour améliorer la cohésion sociale du territoire à travers un meilleur accès aux services passent par le déploiement de Maisons France Services :

Les Maisons France Services qui permettent d'accompagner les administrés dans toutes les démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement numérique. Ce service de proximité comprend :

5 sites principaux :

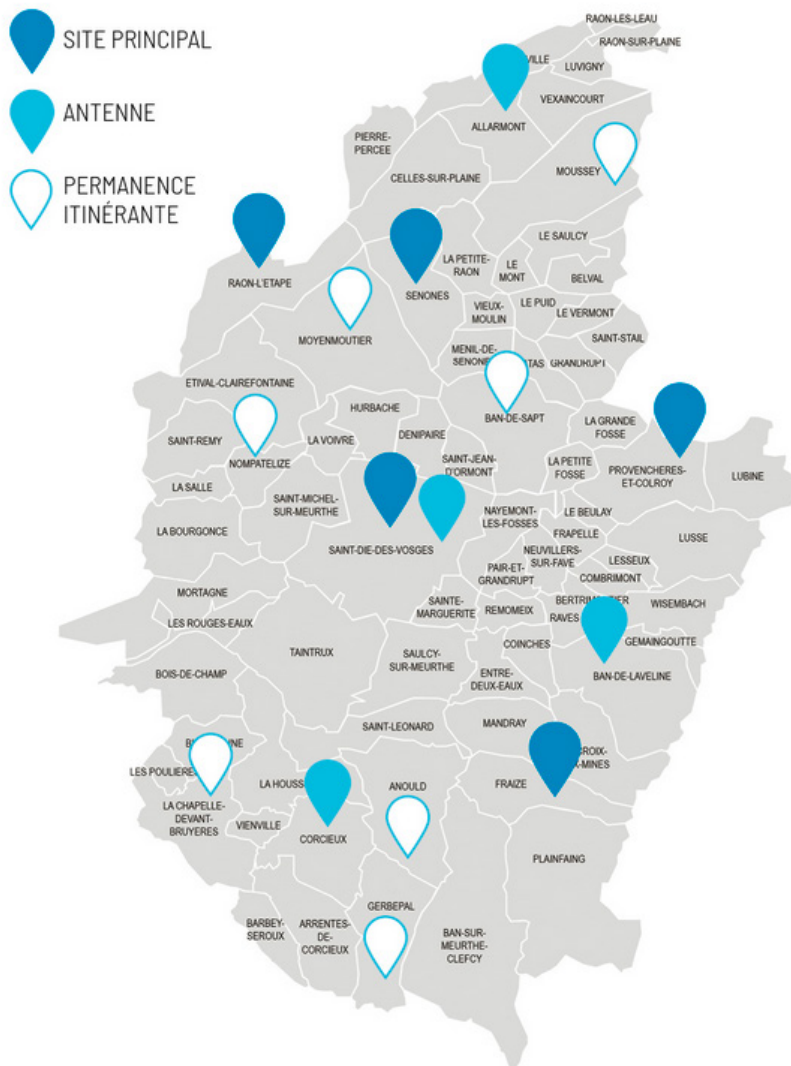
- Provençères-et-Colroy
- Raon-l'Étape
- Saint-Dié-des-Vosges Kellermann
- Senones
- Fraize

4 antennes :

- Allarmont
- Ban-de-Laveline
- Corcieux
- Saint-Dié-des-Vosges Saint-Roch

Un service itinérant a été mis en place pour apporter une réponse au plus près des citoyens en 2023 dans les communes d'Anould, Ban-de-Sapt, Gerbépal, de La Chapelle-devant-Bruyères, Moussey, Moyenmoutier, et Nompatelize.

Répartition égale à l'échelle du territoire. Chaque citoyen peut accéder à une maison France Services à moins de 20 minutes de son domicile.



LA CULTURE

LE CONSERVATOIRE OLIVIER DOUCHAIN

Des élèves de nombreuses nationalités suivent des cours au Conservatoire Olivier Douchain, ils pourront suivre et poursuivre leurs études musicales supérieures au Conservatoire de Nancy. Cette démarche vise à favoriser l'épanouissement des étudiants étrangers.

LE SPECTACLE VIVANT

Le Pôle Spectacle Vivant participe activement aux enjeux de cohésion sociale, d'éducation à la citoyenneté, de solidarité via le contenu de sa programmation et ses choix d'implantation des résidences d'artistes et des spectacles.

La construction d'un immense bâtiment en carton par les habitants notamment du quartier Saint-Roch sous la houlette du plasticien Olivier Grossetête a été une expérience exemplaire de cohésion, de solidarité, d'entraide intergénérationnelle entre citoyens du quartier, entre les quartiers.

Les propositions estivales d'accès gratuit ont rassemblé environ 900 spectateurs en divers lieux du territoire de la Communauté d'Agglomération : Senones, Corcieux, Provenchères et Colroy, Saulcy sur Meurthe, Le Saulcy, Plainfaing et Saint-Dié autour de spectacles familiaux de qualité permettant des sorties entre membres d'une même famille de divers âges.

Les écoliers de la communauté d'agglomération ont accueilli « Claudette », un hymne à la tolérance, ou encore La Fabrique qui a colorié de poésie la grisaille du béton. En immersion à Le Saulcy, le metteur en scène Renaud Herbin sillonnera son paysage à la rencontre de la poésie des lieux et de leurs habitants. Il nous propose une étape de travail de son « Atlas des franchissements », un voyage de réconciliation avec notre environnement naturel, avec les hommes qui le peuplent.

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

LE SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

L'agglomération finance principalement des associations sportives ou portant des projets culturels et éducatifs dont l'attractivité et le rayonnement intercommunal est reconnu.

En 2023, les projets de 49 associations avaient mobilisé 555 099 € contre 54 associations en 2024 pour un montant de 552 559 €.

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges met également à la disposition des associations les gymnases intercommunaux de :

- Saint-Michel ;
- Saint-Jean d'Ormont ;
- Corcieux.

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

LES FONDS DE CONCOURS ET LA COHÉSION TERRITORIALE

Attribués sur la base d'un appel à projets aux communes de la communauté d'agglomération exceptées Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Étape, les fonds de concours contribuent à la cohésion du territoire intercommunal.

En 2023, 21 dossiers ont été votés en conseil communautaire pour un montant total d'aides prévisionnelles de 289 034 €. En 2024, 28 dossiers ont été votés en conseil communautaire pour un montant d'aides prévisionnelles de 579 578 € (avant attribution des aides des autres financeurs) et un montant total HT de travaux à hauteur de 3 578 835 €.

Selon le règlement, ce fonds peut intervenir pour :

- des opérations d'investissements favorisant la transition énergétique et les économies d'énergie ;
- la rénovation / création d'équipements culturels ;
- l'accessibilité des services publics ;
- la restauration et / ou la mise en valeur du patrimoine communal (selon 2 catégories et certains critères) ;
- les aménagements de voirie, d'espaces verts et de fleurissement le long d'axes routiers structurants et aux principales portes d'entrées du territoire, les travaux d'éclairage public à efficacité énergétique ;
- la déconstruction de ruines ou de biens désaffectés ;
- la création, l'aménagement, l'extension ou la rénovation d'aires de loisirs, de jeux, de détente ;
- la réalisation de tous types de travaux de voirie dans les communes de moins de 200 habitants.



■ MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Commune : MORTAGNE

Année d'attribution : 2021

Principe d'attribution :
Réfection du beffroi de l'église

LE SOUTIEN A LA VIE ÉTUDIANTE

LA JOURNÉE D'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS

Dans le but de leur faire découvrir le territoire et ses infrastructures, la communauté d'agglomération organise une journée d'intégration des étudiants.

La matinée est consacrée à un rallye urbain, des rencontres sportives sont venues rythmer l'après-midi des 375 étudiants de huit établissements différents.

En 2024, 316 étudiants de 9 établissements étaient présents.

L'objectif de cette journée annuelle est de permettre :

- la découverte de la Déodatie ;
- la rencontre avec les autres étudiants ;
- la cohésion d'équipe ;
- le partage d'un moment festif et convivial ;
- l'animation du territoire.

En 2024, en partenariat avec la Licence professionnelle Tourisme de l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges, le musée Pierre-Noël a proposé pour la première fois une nocturne étudiante conçue et organisée par un groupe de trois étudiantes dans le cadre d'un projet tutoré. Cette soirée s'est tenue le 15 février et a rassemblé 106 participants dont 70 étudiants. Dans une atmosphère festive, elle a permis aux jeunes, ainsi qu'à leurs professeurs et mécènes, de découvrir les collections du musée autrement, notamment au travers d'un jeu de piste, de photos en costumes et de visites exclusives des réserves.

LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

VOSGES&CO – L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES VOSGES

A l'été 2023, la communauté d'agglomération a fait le choix de rejoindre l'agence de développement économique des Vosges, nouvellement créée. Cette agence est le fruit de la collaboration entre les établissements publics de coopération intercommunale des Vosges, la Région Grand Est, la Département, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Les missions de cette agence sont triples :

- Accélérer et sécuriser les projets d'entreprises,
- Accueillir de nouvelles entreprises,
- Animer et développer le territoire vosgien en collaboration avec les intercommunalités.

La communauté d'agglomération travaille en partenariat avec différentes agences telles que ADEUS et Scalen dans l'élaboration et la réflexion prospective comme stratégique du plan de mobilités et du projet de territoire.

ÊTRES HUMAINS

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Deux pistes sont privilégiées pour favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains du territoire de l'agglomération avec la mise en place « d'actions du quotidien » :

- le développement des animations culturelles afin de favoriser l'expression et la connaissance des individus ;
- la prise en compte de problématiques spécifiques touchant des publics divers ;



DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

LA MÉDIATION AU QUOTIDIEN

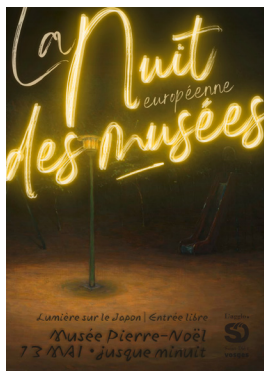
Le musée Pierre-Noël réalise chaque année trois expositions thématiques visant à mettre en valeur une partie du patrimoine artistique ou architectural de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Ces expositions s'accompagnent d'actions spécifiques de médiation en direction des scolaires, des familles, des associations culturelles, sociales et ou éducatives.

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Pour l'édition 2023 de la Nuit européenne des musées, le samedi 13 mai, le musée Pierre-Noël a organisé des animations variées autour de l'exposition Mitsuo Shiraishi – Si près, si loin avec le thème « Lumière sur le Japon ».

À côté d'une visite commentée de l'exposition par l'artiste, de la rencontre avec la cheffe d'orchestre et compositrice Kanako Abe et d'ateliers déco « kokedama », les visiteurs ont pu profiter d'un jeu de piste familial « Attrapez-les tous » et d'une découverte des œuvres de l'exposition avec les médiateurs éclairs du lycée Jules Ferry.

Presque 400 personnes dont 80 enfants et adolescents ont bénéficié de cette programmation



DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

L'édition 2024 du musée a proposé diverses animations autour de l'exposition L'îlot utopique de Raon-l'Étape – Pascal Häusermann et Claude Costy avec le thème « Archi' Rétro 60'-70' ».

À côté d'une conférence par l'historienne de l'architecte Raphaëlle Saint-Pierre, de la projection du film « Les Visionnaires » et d'ateliers gourmands avec « Pâtisserie by Muz », les visiteurs ont notamment pu profiter d'un jeu de piste familial « La famille Barbapapa », d'un décor photo rétro et d'un concert de reprises rock par le groupe Red Wires.

Presque 400 personnes dont 80 enfants et adolescents ont bénéficié de cette programmation.



DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Démarche portée sur un territoire visant la généralisation de l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture, le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) émane de la volonté de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de développer des actions d'éducation artistique et culturelle prenant en compte tous les temps de la vie des jeunes, de 0 à 25 ans : le temps de l'éveil, le temps scolaire, les temps périscolaire, extrascolaire et familial et les jeunes adultes.

Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, cosigné à l'automne 2020 avec l'académie de Nancy-Metz, la Direction Régionale des affaires culturelles Grand Est et le conseil départemental des Vosges a été renouvelé en janvier 2024 pour 3 nouvelles années de 2024 à 2027. Porté par le Pôle Culture, il se déploie avec les équipes des différents services et porte des projets variés tout au long de l'année grâce à l'implication de nombreux partenaires.

En 2023/24, 6 grands types d'actions sont menées :

1. l'appel à projet académique et hors temps scolaire : interventions d'artistes sur le territoire ;
2. les itinéraires Les Petits Mondes de l'Art : parcours de découvertes artistiques ;
3. la résidence-éveil dédiée à la petite enfance ;
4. l'éveil et éducation musicale avec une musicienne-intervenante ;
5. la résidence de territoire secteur Provençères/Raves/Lusse/Ban-de-Laveline ;
6. le chantier de réflexion d'Education Artistique et Culturelle hors temps scolaire.

DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES VISANT À FAVORISER LE « VIVRE ENSEMBLE » :

Le conservatoire Olivier-Douchain accueille des élèves de 5 ans à 85 ans permettant ainsi à différentes générations de participer ensemble à de très nombreux projets communs sur tout le territoire de la communauté d'agglomération.

Il organise également des goûters musicaux à destination des EHPADs. Les élèves et leurs professeurs jouent lors d'un concert qui dure en moyenne 1 heure puis les participants et les résidents partagent un goûter. Une dizaine de goûters musicaux sont mis en place par an.

LA CULTURE

Le spectacle vivant

En 2023 /2024, le spectacle vivant rassemble, écoute et partage avec son public. Les repas sont pour cela des moments privilégiés et le public a pu le constater en partageant la pizza de la défunte Mamma dans « L'Assiette » de la Cie Rêve Général, ou encore en goûtant les acras et en écoutant les histoires « Pur Créole » de la Compagnie Histoire d'Eux... Lors de la résidence « Max et Maurice » une soirée cabaret a été offerte à tous les participants-bénévoles issus des associations d'insertion qui ont œuvrées pour la réalisation de ce projet. A Saint-Dié-des-Vosges, un projet participatif pour la réalisation d'une construction monumentale a été réalisée avec l'artiste Olivier Grosstetête. Les ateliers de construction ont réuni environ 300 participants pendant une semaine : de tous âges, de tous horizons sociaux. En 2023/2024, la volonté était de se retrouver pour des temps conviviaux et festifs ou encore de construire ensemble. En tant que spectateurs, nous avons un rôle crucial à jouer.

Les initiatives décentralisées nous permettent de contribuer à une société plus inclusive, plus résiliente et plus consciente.

La saison 2024/2025 propose plusieurs rendez-vous conviviaux dont le maître mot est le partage.

DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

Pendant Pur Créole on partage un repas en écoutant les histoires de la compagnie Histoire d'Eux à Provenchères-et-Colroy; on soutient pour 449 secondes les premiers pas de la compagnie Piedbouche en résidence 15 jours à Corcieux ; on s'invite dans le quartier Kellermann de Saint-Dié-des-Vosges avec la compagnie Lu² qui nous embarque dans un Drive In loufoque.

La présence des activités du Pôle Spectacle Vivant sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération, particulièrement dans les zones rurales, constitue un accélérateur de vivre ensemble et favorise l'inclusion des administrés les plus éloignés de la culture.

Le réseau Escales

Le réseau Escales est composé des médiathèques d'Étival-Clairefontaine, de Fraize, de Raon-l'Étape, de Senones et de Jean-de-la-Fontaine à Saint-Dié-des-Vosges. Avec l'ouverture de la médiathèque de la Boussole en avril 2023, tête du réseau de la lecture publique de la Déodatie, elles forment un seul et même service. Ouvert à tous les publics, le réseau des médiathèques a pour mission de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation permanente et à la pratique culturelle.

Un Contrat Territoire Lecture liant la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'Etat a été reconduit pour la période 2023-2026.

L'activité du réseau est dense et variée. Elle se veut participative et inclusive. Elle se traduit par :

- des rendez-vous réguliers pour tous les âges et tous les goûts. Des animations pour les tout-petits, des ateliers jeux pour les enfants et ados, des spectacles familiaux, des concerts, des conférences, des expositions ;
- la co-crédation de projets culturels en partenariat avec les acteurs du territoire tels que les associations et artistes locaux, l'Éducation nationale, les services de la communauté d'agglomération ;
- la participation aux événements locaux tels que le Festival International de Géographie, le Festival de la Poésie, Zinc Grenadine, Rencontre avec ;
- la participation aux journées nationales telles que la Nuit de la lecture, Partir en Livre, les Journées européennes du Patrimoine, le Festival du court-métrage ;
- le développement de la médiation numérique pour permettre au public d'être des cybercitoyens actifs, éclairés, autonomes et responsables ;
- le développement de l'éducation artistique et culturelle pour tous les enfants de la communauté d'agglomération au travers d'actions complémentaires au parcours scolaire ;
- la sensibilisation au patrimoine écrit : cycle de conférence « Trésors à la carte », découverte des richesses patrimoniales locales, expositions ».

ÉCO RESPONSABLE

AU SEIN DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DES ACTIONS DU QUOTIDIEN

L'ensemble des services de la communauté d'agglomération mène des actions pour limiter sa production de déchets et d'empreinte carbone telles que :

- la dématérialisation des actions administratives ;
- la baisse de la température en hiver ;
- la baisse de la climatisation dans les locaux en été ;
- l'encouragement des mobilités douces.

La consommation énergétique

La fusion des 6 communautés de communes en une seule communauté d'agglomération en 2017 nous a obligé à accumuler plusieurs systèmes informatiques très différents qu'il a fallu faire fonctionner en parallèle pour la continuité des services publics. En ajoutant le matériel existant, hérité de la commune de Saint-Dié-des-Vosges, ce n'est pas loin de 30 serveurs et supports de stockage qu'il a fallu harmoniser au sein du système d'information. En 2024, soit 7 ans plus tard, la communauté d'agglomération a 95% d'achèvement de ce projet d'harmonisation. Cette dernière phase du projet est la plus complexe mais permet de mettre à l'arrêt et au rebut les derniers équipements obsolètes et énergivores. Sur la totalité des appareils de la collectivité concernée, cela représente un gain de 1 176 kWh par semaine l'année précédente. Pour 2024, le nombre d'appareils mis à l'arrêt représente un gain que nous estimons désormais à 1 646 kWh par semaine.

L'adoption du télétravail

Depuis le 1er janvier 2023, tous les agents en charge de missions compatibles ont pu demander à exercer jusqu'à 1,5 jours de télétravail par semaine. Cette mise en place a exigé une réorganisation très importante des infrastructures et de nos outils informatiques. Des changements ont été opérés dans le choix du matériel lors des investissements mais aussi au sein de nos ressources et logiciels afin de les rendre accessible à distance tout en conservant une sécurité des accès à nos données. Ce choix d'exercer ses missions à domicile environ 6 jours par mois, concernait par près de 140 agents dès le premier semestre 2023. Avec un peu plus d'un vingtaine d'agents qui se sont ajoutés au dispositif en 2024, cette opération a fait économiser chaque semaine en moyenne plus de 6 000 kilomètres cumulés de trajets travail-domicile.



EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

LE DEVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION LOCALE DES CIRCUITS COURTS

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation aux changements climatiques, le Pôle d'Equilibre Rural et Territorial a identifié le développement des circuits courts et la valorisation de la production locale comme un levier de maintien de l'agriculture de montagne et de piémont de qualité et économiquement viable. Une étude de vulnérabilité du territoire au changement climatique a pu mettre en avant la nécessité d'augmenter l'autonomie alimentaire du territoire et de raccourcir les circuits pour augmenter la résilience des exploitations.

L'intercommunalité a défini sa stratégie de développement économique en ciblant le monde agricole comme l'un des acteurs fondamentaux de son paysage économique. Le cap fixé est de « tendre vers l'autonomie alimentaire », engagement renforcé depuis 2019 dans le cadre du contrat de réciprocité avec l'Eurométropole de Strasbourg et la communauté de communes de la Vallée de la Bruche où l'alimentation et les circuits courts figurent comme un axe fort de coopération.

En 2024, le projet alimentaire territorial en tant que démarche labellisée par l'Etat a pris fin. L'heure est donc au bilan :

- Accompagnement des établissements hospitaliers pour la mise en place d'un « menu local » : 45000€ de produits relocalisés sur 2 expérimentations qui à terme permettront à certaines productions d'être intégrée aux centrales d'achats des hôpitaux du massif ;
- Le « Haché » de l'éleveur : 6 établissements accompagnés et 145000€ d'activité relocalisée ;
- Accompagnement de « terres de Liens » pour faire un état des lieux du foncier agricole disponible sur le territoire permettant ainsi d'accompagner des projets d'installation : 5 exploitations en cours d'accompagnement ;
- Animations dans le cadre de la « sécurité sociale de l'alimentation », cafés-transmissions, marche pour l'accès au foncier, ateliers de cuisine avec des étudiants, 2 ateliers restauration hors domicile...

Le projet alimentaire territorial du territoire aura réuni une cinquantaine de partenaires au sein de 6 groupes thématiques, 12 rencontres singulières et la mise en place d'un observatoire des productions agricoles.





2025



WWW.CA-SAINTDIE.EU